

FLASH

dimanche 30 septembre 2007

Ce message peut être téléchargé au format PDF sur notre site <http://www.virgo-maria.org/>.

L'abbé Cocault-Duverger (FSSPX) bannit les éditions Saint-Rémi



**Une lettre consternante de l'abbé Cocault-Duverger à l'encontre de Mr Bruno Saglio
Après des années de censure silencieuse et discrète des auteurs anti-libéraux par l'abbé Celier,
voici la censure violente et publique**

Monsieur Bruno Saglio publie¹ la lettre que lui a envoyé le 4 septembre 2007 l'abbé Cocault-Duverger et par laquelle ce dernier bannit les Editions Saint-Rémi de la prochaine *Journée de la Tradition* à Villepreux les 6 et 7 octobre 2007.²

La lecture de cette lettre appelle plusieurs commentaires.

NOTRE CONSTERNATION FACE A L'EXPRESSION INDIGNE D'UN FILS DE L'OEUVRE DE MGR LEFEBVRE

Tout d'abord nous ne pouvons qu'être consterné par la façon dont l'abbé Cocault-Duverger fait savoir au Directeur des Editions Saint-Rémi sa décision.

Il existe diverses manières dans le registre de la courtoisie d'écarter une invitation, mais l'abbé Duverger semble les ignorer et inonde sa lettre de bannissement **de propos dénigrants particulièrement désobligeants**, qu'on en juge :

« sédévacantisme stérile », « ignorance et incompétence », « tissu de calomnies gravement diffamatoires », « vous faites vôtres ses mensonges et vous participez activement, à l'instar des modernistes, à la destruction de l'Eglise », « complots illusoires », « esprit de dénigrement, de suspicion, de division que vous distillez au grand jour », « Il vous faudra rendre compte du mal que vous faites », « en bonne logique libérale, toutes les positions doctrinales cèdent le pas devant le dieu commerce », etc (abbé Duverger à l'égard de Monsieur Saglio et de ses publications)

De telles expressions, sous la plume d'un prêtre, **manquent gravement à la courtoisie ecclésiastique telle que l'Eglise l'enseigne dans sa Tradition.**

Le combat doctrinal catholique sait employer les mots justes pour dire la vérité tout en préservant la digne réserve qu'impose le caractère sacerdotal.

Visiblement cette préoccupation est devenue étrangère à l'abbé Cocault-Duverger dont la prose rappelle les écrits diffamatoires indécentes et déshonorants du site disparu *Honneur.org* protégé par l'abbé de Cacqueray et le District de France de la Fraternité.

¹ http://editions.saint-remi.chez-alice.fr/Courrier_Duverger.htm

² Mr Bruno Saglio a fait une réponse à l'abbé Duverger qu'il rend également publique. Nous allons y revenir : http://editions.saint-remi.chez-alice.fr/Reponse_Courrier_Duverger.htm

Par contre, alors qu'il réserve ces qualificatifs désobligeants à l'égard de Monsieur Bruno Saglio (et qu'il est difficile de faire plus en quelques lignes !) dans le même temps, subjugué par le Motu Proprio, **l'abbé Cocault-Duverger multiplie les courbettes et les propos avenants à l'égard des pseudo-clergé conciliaire.**

Et pourtant n'est-ce pas l'abbé de Cacqueray, son supérieur, qui déclarait le 28 août 2007 :

« Cette réalité de la guerre peut surprendre et peiner certaines âmes qui objecteront que notre religion ne peut être empreinte que de la paix et de l'amour divin. C'est pourtant bien une véritable persécution que nous avons subie, ces dernières décennies, de la part des autorités ecclésiastiques. »

Alors puisque l'abbé de Cacqueray parle de persécution à l'égard de la Tradition pourquoi cette **asymétrie criante des écrits de l'abbé Cocault-Duverger qui trahissent son penchant profond pour le ralliement ?** Pourquoi celui-ci réserve ses coups à un catholique de la Tradition ? Et de plus à l'un de ses éléments les plus dévoués et les plus entreprenants, et non à ceux, les occupants de Rome, que Mgr Lefebvre vilipendait comme étant des « *antichrists* ».

L'abbé Cocault-Duverger a visiblement dépassé les bornes de la bienséance, telle que la voulait Mgr Lefebvre pour son œuvre.

L'abbé de Cacqueray a-t-il été informé de cette missive consternante de l'abbé Cocault-Duverger à l'égard de Monsieur Bruno Saglio ? Ne serait-il pas temps que le patron de Suresnes remette de l'ordre dans la maison devant de tels écrits de l'un de ses subordonnés ?

Nous savons que l'abbé de Cacqueray ne lit même pas les textes qu'on lui demande de signer avant publication sous son nom, dans ce cas, il est fort probable qu'il n'ait même pas été mis au courant de ce courrier comminatoire de l'abbé Duverger à l'égard de Monsieur Bruno Saglio.

SANS ARGUMENT, L'ABBE COCAULT-DUVERGER REJETTE TOUT DEBAT SUR LA QUESTION DE L'INVALIDITE DU NOUVEAU RITE DE CONSECRATION EPISCOPALE (1968)

Sur la question du fond, **l'abbé Cocault-Duverger, sans être en mesure d'apporter une réfutation quelconque, qualifie gratuitement les publications du Comité international Rore Sanctifica d' « étude gravement erronée et injurieuse sur l'invalidité des sacres épiscopaux ».** Et il ajoute à l'intention de Mr Saglio, retournant sur ce dernier ses propres insuffisances, que la mise au catalogue des Editions Saint-Rémi de ces publications **s'expliquerait par le fait « qu'il ne s'agissait de votre part qu'ignorance et incompétence ».**

Mais où sont donc les arguments de l'abbé Cocault-Duverger sur ce sujet ?

Où sont donc ses travaux ?

A-t-il tout simplement connaissance des documents qui éclairent cette grave question ?

A-t-il seulement étudié les archives du Consilium (1965-1969) disponibles sur le site www.rore-sanctifica.org ?

L'abbé de Suresnes parle d'« *ignorance* » et d'« *incompétence* », **mais quelles sont la connaissance et la compétence de l'abbé Cocault-Duverger sur ce sujet ?**

Sont-elles aussi courtes que celles qu'ont manifestées les articles erronés et fantaisistes de ses confrères Celier (*Fideliter* de mai 2007) et Calderon (*Sel de la terre*, n°58) et que les travaux scientifiques du CIRS, qui les surplombent incomparablement par leur logique et leur érudition, ont littéralement réduit à l'état de charpie au point que plus personne de sérieux n'ose encore se référer aux articles sans valeur de ces deux abbés ?

Si l'abbé Cocault-Duverger prenait simplement le temps de lire les documents publiés par le CIRS, il lui faudrait reconnaître en toute honnêteté intellectuelle, qu'il n'existe aucun argument sérieux en faveur de la validité du nouveau rite de consécration épiscopale. Son confrère, prieur de la FSSPX à Vera Cruz, l'abbé Meramo, a d'ailleurs écrit en août 2007 :

« Il ne se trouve aucun théologien en mesure de prouver la certitude infaillible des ordinations avec le nouveau rite, il y a au minimum un doute positif sur leur validité, si tant est que nous n'ayons une preuve de leur invalidité pour des motifs théologiques sacramentels de poids que l'on ne peut plus cesser de prendre en considération. De toutes les manières, sans entrer de plein fouet dans la question, qu'il nous suffise de dire que les ordinations sacerdotales conférées avec le nouveau rite sont dépourvues du sceau de la garantie infaillible propre à exclure tout doute d'invalidité »³

Et l'abbé Meramo a une réputation de théologien qui n'est plus à faire, il est l'auteur de plusieurs études, alors que nous n'en connaissons aucune qui soit attribuée à l'abbé Cocault-Duverger. Le travail théologique de l'abbé Meramo n'est pas comparable aux maigres écrits du trésorier de Suresnes.

QUI EST « INJURIE » PAR UN RITE INVALIDE ? LES SIMULATEURS IMPIES OU NOTRE SEIGNEUR JESUS-CHRIST QU'ILS VEULENT TROMPER ?

Ainsi, **pour l'abbé Cocault-Duverger, il serait intolérable de simplement avancer et discuter des arguments sur ce sujet**, et cela alors même que la question n'est aucunement tranchée mais nourrit depuis plus de deux ans un débat vif et intense, qu'il ne peut ignorer, au sein de la FSSPX.

Emettre des objections à la validité du nouveau rite de consécration épiscopale de 1968 serait pour l'abbé Cocault-Duverger, « *injurieux* » ! Et que dit-il alors que la bulle *Apostolicae Curae* par laquelle le Pape Léon XIII déclare infailliblement en 1896 les Ordres Anglicans « *absolument vains et totalement nuls* » ?

Cette déclaration du Pape serait-elle aussi « *injurieuse* » ?

Ou ne s'agissait-il pas plutôt **d'une justice rendue à Notre Seigneur Jésus-Christ par son vicaire, face à des laïcs mitrés qui se prévalaient indûment depuis quatre siècles d'être revêtus, à tort, de la plénitude du Sacerdoce de Melchisedech qu'ils ne possédaient aucunement ? Des laïcs mitrés qui abusent les fidèles anglais depuis 4 siècles !**

Qui est « *injuré* » par *Pontificalis Romani* le 18 juin 1968 ?

Le faux clergé qui en est issu ou Notre Seigneur Jésus-Christ dont l'action sacramentelle qui s'exerçait par l'ancien rite est désormais répudiée par l'intention anticatholique publiquement manifestée des fabricants du nouveau rite ?

Ne faut-il pas plutôt considérer que ce serait plutôt le propos de l'abbé Cocault-Duverger qui devient **injurieux pour l'intelligence qui cherche la vérité dans une véritable *disputatio*** sur cette question grave et déterminante pour le salut des âmes qu'il rejette avec véhémence.

LA CENSURE, DERNIER REMPART DE L'ABBE DUVERGER FACE AUX FAITS QUI LE GENENT

En bannissant les Editions Saint-Rémi des journées de la Tradition à Villepreux, **l'abbé Cocault-Duverger montre qu'il n'a plus d'arguments face à *Rore Sanctifica* et que les faits révélés par *Virgo-Maria* dérangent par leur vérité.**

Et **l'abbé Cocault-Duverger croît trouver son salut dans la censure** ! La censure de la présence des Editions *Saint-Rémi* et de toutes leurs publications, pour quelques unes qui dérangent.

Par la même occasion, nous avons également constaté la disparition du lien internet du site de *La Porte Latine* vers le site des Editions *Saint-Rémi*. Le procédé est brutal et sans nuances.

Quelques ouvrages le gênent sur tout un catalogue et la maison d'éditions est donc interdite d'exposition. Quel comportement ! Et quelle faiblesse !

³ http://www.virgo-maria.org/articles_HTML/2007/008_2007/VM-2007-08-15/VM-2007-08-15-B-00-Abbe_Meramo_MP.htm

UN MASQUE QUI TOMBE : L'ABBE COCAULT-DUVERGER TENTE DE BLOQUER DE FAIT L'ACCES DES FIDELES AUX AUTEURS ANTI-LIBERAUX

Ce comportement de censure a d'autres conséquences.

En effet, par ce bannissement de la maison d'éditions Saint-Rémi de Villepreux, l'abbé Cocault-Duverger prive les familles de l'accès aux ouvrages des auteurs anti-libéraux (Mgr Gaume, Père Ayroles, La Mine d'Or, catéchismes, etc) qu'elles apprécient et recherchent pour la formation de leurs enfants.

En rejetant les éditions Saint-Rémi parce qu'il se refuse à une véritable *disputatio* sur la question de l'invalidité du nouveau rite de consécration épiscopale et ce qui en découle, **l'abbé Cocault-Duverger coupe de fait l'accès des fidèles aux auteurs anti-libéraux, car la plupart de ces ouvrages ne se trouvent que chez cet éditeur.**

Ce ne sont pas les éditions Clovis, tenues pendant 13 ans par l'abbé Celier qui les auront publiés. Bien loin de cela, l'abbé Celier s'est illustré par son modernisme (« *Le dieu mortel* », « *La paille et le sycomore* », « *Benoît XVI et les traditionalistes* », etc), travaillant à l'opposé de l'œuvre des bons auteurs catholiques du XIX^e siècle.

Et face à cette volonté de censure qu'exerce l'abbé Cocault-Duverger à l'encontre des livres qui posent les questions de la théologie catholique tant au XIX^e siècle qu'en ce début de XXI^e siècle, le Directeur des éditions Saint-Rémi ne pourrait-il pas lui répliquer ce qu'écrivait l'abbé de Cacqueray à l'égard des persécuteurs modernistes ?

« Il s'agit, pour commencer, d'une obstination farouche à défendre, à conserver, à transmettre la Foi. C'est pour qu'elle ne périsse pas que nous menons cette lutte acharnée ; pour qu'elle soit encore communiquée aux générations qui nous suivront, pour que nous-mêmes et nos enfants, nous ne nous laissions pas ensevelir, à notre tour, par cette déchéance abominable qui voudrait asservir tous les hommes ; pour que l'héritage de deux millénaires de Tradition Catholique ne disparaisse pas en fumée parce que nos âmes auront été trop futiles en face du grand devoir où elles se trouvaient de le transmettre à leur tour.

Nos générations portent la responsabilité historique de communiquer le trésor reçu de Dieu quand tout se ligue pour l'interruption définitive de cette transmission. » Abbé de Cacqueray, 28 août 2007

Ces propos ont-ils un sens ou furent-ils écrits par désir hypocrite de séduire et de rassurer fausement tous ceux que le piège du *Motu Proprio* et les *Te Deum* inquiètent ?

Oui à Jim Morrison et non à Mgr Gaume !

Cela nous rappelle une anecdote, lors de la fameuse réunion des prieurs à l'été 2005, où la presque totalité de ceux-ci s'étaient déchaînés contre l'abbé Celier, ses actions et ses écrits, il ne s'était trouvé qu'un seul, l'abbé Cocault-Duverger pour prendre la défense de celui qui cite Jim Morrison en exergue de son ouvrage dit de philosophie ('Le dieu mortel'). **L'abbé Cocault-Duverger va-t-il aussi supprimer le stand de Fideliter à Villepreux car les éditions Clovis ont à leur catalogue un ouvrage qui met Jim Morrison en exergue ?**

Pour résumer l'action de l'abbé Cocault-Duverger nous pourrions dire :

Le rockeur sataniste drogué Jim Morrison et le *Motu Proprio* OUI !
Mais les auteurs anti-libéraux et *Rore Sanctifica* NON !

A l'heure où les abbés de Suresnes (Celier ? Cocault-Duverger ?) équiparent l'abbé de Cacqueray à Mgr Williamson, l'ex-Anglican disciple du Fabien « *repenti* » (?) Muggeridge, sur le site de *La Porte Latine* et

où les fidèles s'inquiètent des nouvelles « fonctions » secrètes de l'abbé Celier à Suresnes, l'heure d'une remise en ordre du quartier général du District de France n'a-t-elle pas sonnée ?

S'il revenait, Mgr Lefebvre ne reconnaîtrait plus son œuvre !

L'abbé de Cacqueray écrivait le 28 août 2007 :

« Les quelques clochers que nous avons reconquis l'ont été de haute lutte. Notre vie, jusqu'à aujourd'hui, n'a été qu'une guerre continuelle pour ne pas nous laisser dérober ces trésors spirituels, les seuls auxquels nous tenons vraiment. »⁴

Que les clercs et les fidèles ne se laissent pas dépouiller des trésors des auteurs anti-libéraux qu'éditent les éditions Saint-Rémi et dont l'abbé Cocault-Duverger voudrait les dépouiller en les bannissant des dites « *journées de la Tradition* » de Villepreux.

Nous invitons **les clercs et les fidèles à protester auprès des autorités de la FSSPX contre les écrits et les décisions arbitraires de l'abbé Cocault-Duverger**, et aussi, afin que la grave question de l'invalidité du nouveau rite de consécration épiscopale soit enfin publiquement posée et débattue, ne perdons plus de temps, 39 ans de silence et de politique de l'autruche cela suffit.

Et puisque non seulement l'abbé de Cacqueray sera présent à Villepreux, mais également Mgr Fellay qui y donnera une conférence le samedi 6 octobre à 18H, et ensuite pour la journée du dimanche, nous invitons les fidèles catholiques à les interpellier publiquement au sujet de la volonté de censure que vient de manifester l'abbé Cocault-Duverger et, plus encore, au sujet de la question de l'invalidité des Ordres conciliaires qu'ils ne cessent d'éluder sans argument depuis plus de 2 ans que la question est documentée et posée publiquement. Il nous a été rapporté qu'**il y a un an, Mgr Fellay s'attardant au stand des éditions Saint-Rémi à Villepreux, avait félicité l'éditeur pour son travail.**

L'abbé Duverger censure les bons auteurs catholiques alors que, dans le même temps, Mgr Fellay vient faire publiquement l'éloge de la communication ? Paroles d'un chef hypocrite ou propos d'un Supérieur impuissant qui a perdu le contrôle de la FSSPX tenue par un petit clan ?

La Sainte Ecriture nous enseigne que lorsque les chefs du peuple Hébreux prévariquaient et tentaient de se tourner vers les idoles de leur temps, des hommes et des femmes dans le peuple venaient les interpellier et les rappeler à leur mission. Et si cela ne suffisait pas à rappeler les responsables à leurs devoirs et à leur mission, Dieu envoyait des prophètes qui les mettaient face à la vérité de Dieu.

Aujourd'hui, la situation est analogue, le temps est venu des interpellations publiques de ces clercs face à leurs prévarications qui ne sont plus supportables.

Continuons le bon combat

Abbé Marchiset

⁴ <http://www.laportelatine.org/district/france/bo/MPCacquerayStMalo/MPCacqueray.php>

Lettre envoyée par l'abbé Cocault-Duverger à Monsieur Bruno Saglio

http://editions.saint-remi.chez-alice.fr/Courrier_Duverger.htm

FRATERNITE SACERDOTALE SAINT-PIE X
DISTRICT DE FRANCE

abbé I. Duverger

Suresnes, le mardi 4 septembre 2007

Monsieur Saglio Editions Saint Rémi

Objet : **Inscription
aux journées de la Tradition**

Monsieur,

Votre inscription aux Journées de la Tradition le 6 et 7 octobre nous est parvenue en son temps et nous l'aurions confirmée si nous n'avions pas pris connaissance de la vente sur votre catalogue en ligne des 9 tomes de Virgo-Maria.

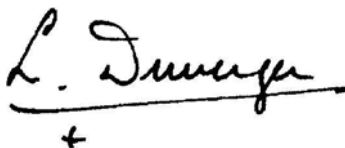
Jusqu'à présent, nous espérions que votre hostilité larvée à la Fraternité n'était qu'une méconnaissance de celle-ci. Nous avons passé sur votre sédévacantisme stérile, sur votre initiative à publier et à vendre l'étude gravement erronée et injurieuse sur l'invalidité des sacres épiscopaux. Nous voulions penser qu'il ne s'agissait de votre part qu'ignorance et incompetence.

Aujourd'hui, en publiant les écrits délirants de Virgo-Maria, tissu de calomnies gravement diffamatoires, vous faites vôtres ses mensonges et vous participez activement, à l'instar des modernistes, à la destruction de l'Eglise en dénonçant des complots illusoires, en ruinant la réputation d'instituts religieux, d'évêques, de prêtres traditionalistes. Cet esprit de dénigrement, de suspicion, de division que vous distillez au grand jour n'est pas l'oeuvre de Dieu, et on peut se demander quelles officines sont à la source d'une telle entreprise. Il vous faudra rendre compte du mal que vous faites.

Vous comprendrez qu'il est totalement hors de question que nous vous recevions dorénavant aux Journées de la Tradition.

L'étonnant est que vous n'ayez pas renoncé vous même à cette présence tant il est impensable de participer activement à une manifestation organisée par ceux-là même que vous accusez de détruire la Tradition. Mais sans doute, quand il s'agit de vendre, la Fraternité n'est-elle pas si nuisible que vous le proclamez et, qu'en bonne logique libérale, toutes les positions doctrinales cèdent le pas devant le dieu commerce.

Soyez assuré, Monsieur, de ma prière auprès de la Vierge Immaculée afin qu'elle vous sorte de votre aveuglement.



Abbé Loïc Duverger.

Suresnes, le mardi 4 septembre 2007

Monsieur Saglio
Editions Saint Rémi

Objet : **Inscription**
aux journées de la Tradition

Monsieur,

Votre inscription aux Journées de la Tradition le 6 et 7 octobre nous est parvenue en son temps et nous l'aurions confirmée si nous n'avions pas pris connaissance de la vente sur votre catalogue en ligne des 9 tomes de Virgo-Maria.

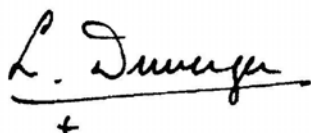
Jusqu'à présent, nous espérions que votre hostilité larvée à la Fraternité n'était qu'une méconnaissance de celle-ci. Nous avons passé sur votre sédévacantisme stérile, sur votre initiative à publier et à vendre l'étude gravement erronée et injurieuse sur l'invalidité des sacres épiscopaux. Nous voulions penser qu'il ne s'agissait de votre part qu'ignorance et incompétence.

Aujourd'hui, en publiant les écrits délirants de Virgo-Maria, tissu de calomnies gravement diffamatoires, vous faites vôtres ses mensonges et vous participez activement, à l'instar des modernistes, à la destruction de l'Eglise en dénonçant des complots illusoire, en ruinant la réputation d'instituts religieux, d'évêques, de prêtres traditionalistes. Cet esprit de dénigrement, de suspicion, de division que vous distillez au grand jour n'est pas l'oeuvre de Dieu, et on peut se demander quelles officines sont à la source d'une telle entreprise. Il vous faudra rendre compte du mal que vous faites.

Vous comprendrez qu'il est totalement hors de question que nous vous recevions dorénavant aux Journées de la Tradition.

L'étonnant est que vous n'ayez pas renoncé vous même à cette présence tant il est impensable de participer activement à une manifestation organisée par ceux-là même que vous accusez de détruire la Tradition. Mais sans doute, quand il s'agit de vendre, la Fraternité n'est-elle pas si nuisible que vous le proclamez et, qu'en bonne logique libérale, toutes les positions doctrinales cèdent le pas devant le dieu commerce.

Soyez assuré, Monsieur, de ma prière auprès de la Vierge Immaculée afin qu'elle vous sorte de votre aveuglement.



Abbé Loïc Duverger.

Communiquez-nous vos informations et vos réactions

Pour vous abonner ou vous désabonner de la lettre d'information Virgo-Maria, veuillez remplir le formulaire disponible sur notre site <http://www.virgo-maria.org/>